

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 749 publiée le 15 juin 2020

## MESSE TRADITIONNELLE A REIMS : MGR DE MOULINS-BEAUFORT, L'ATTENTE S'ALLONGE...

**Louis Renaudin** : Depuis presque deux ans, depuis le 18 août 2018, c'est désormais Mgr Éric de Moulines-Beaufort qui est votre archevêque.

**Clotilde Remy** : Oui, depuis deux ans...

En fait, nous avons appris sa nomination avec beaucoup d'espoir, car après les 19 ans de « jordanisme », nous y avons vu un possible retour à la justice. Voyez-vous, Mgr de Moulines-Beaufort est un fils du cardinal Lustiger, une personnalité forte qui avait célébré une messe traditionnelle à Notre-Dame, le 2 juillet 1988. Auparavant, dès 1985, en application de *Quattuor abhinc annos*, il avait fait de saint-Eugène une paroisse où l'on célébrait cette messe. Ainsi, la nomination de Mgr de Moulines-Beaufort fut, pour les parias que nous étions, une bouffée d'esérance.



**Louis Renaudin** : Qu'avez-vous fait ?

**Clotilde Remy** : le desservant de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre nous a tout d'abord conseillé d'attendre que le nouvel archevêque pose ses valises. Ils ont ensuite pris rendez-vous (le provincial, le chanoine Valadier, et le desservant de l'époque, le chanoine d'Abbadie) pour présenter la communauté et ses attentes.

**Louis Renaudin** : Pourquoi s'en être remis à eux ?

**Clotilde Remy** : Tout simplement parce que c'est cet institut qui avait reçu de Mgr Jordan la mission d'assurer notre messe mensuelle à Sainte-Jeanne d'Arc, charge qu'il assumait depuis plus de 11 ans à Reims.

Les échos que j'ai eus de cette rencontre étaient plutôt positifs. Notre archevêque sembla prendre la mesure des attentes des fidèles et l'anormale situation dans laquelle nous étions cantonnés et il accepta de venir nous rencontrer.

**Louis Renaudin : Quand eut lieu cette visite ?**

**Clotilde Remy :** Notre archevêque vint nous visiter le 15 septembre 2019, et je dois dire que ce jour-là tout se déroula parfaitement à l'exception de l'intervention d'un provocateur qui fut rapidement reconduit à la sortie.

Mgr de Moulins-Beaufort assista pontificalement à la messe célébrée par le provincial de France de l'Institut, qui réunissait plus de 160 fidèles, à la fin de laquelle nous pûmes échanger avec notre évêque.



**Louis Renaudin : Voilà qui est intéressant.**

**Clotilde Remy :** Nous l'avons d'abord et surtout remercié d'être venu nous visiter ! Et nous lui avons expliqué combien notre situation était insupportable.

**Louis Renaudin : Vous pensez qu'il vous a entendu ?**



**Clotilde Remy :** Je le crois. En tout cas, il insista surtout pour que nous lui fassions confiance. Car, nous expliqua-t-il, il souhaitait d'abord et avant tout réaliser la grande réforme du diocèse qu'il avait en vue, avant de revenir vers nous pour améliorer notre situation.

La réforme du diocèse consiste dans le regroupement des anciennes paroisses en onze « espaces missionnaires », dirigés par des Conseils d'Animation missionnaire, des CAM, et animés par des Conseils d'Animation pastorale, des CAP. Pour l'agglomération de Reims, sur laquelle se trouve notre église, il aura quatre espaces animés par un Conseil d'Animation inter paroissiale, sous la responsabilité d'un prêtre qui recevra la charge curiale, et un Conseil d'Animation missionnaire, sous la responsabilité du vicaire général. Comment serons-nous intégrés dans ces « espaces missionnaires » ? La vérité est que la forme liturgique extraordinaire s'avère aujourd'hui particulièrement missionnaire et vivante, mais le haut clergé français, sauf quelques exceptions, a du mal à prendre conscience de cette donnée.

**Louis Renaudin :** Bref, l'archevêque vous a demandé d'attendre. Mais a-t-il repris contact avec vous ?

**Clotilde Remy :** Pas encore, d'autant que dans le même temps, Mgr de Moulins-Beaufort a été élu président de la Conférence des Evêques, le 3 avril 2019, ce qui est une très lourde charge, qui le ramène très souvent à Paris, où il reste vraiment chez lui. En outre, il vient de publier une plaquette de 60 pages, *Le matin, sème ton grain : lettre en réponse à l'invitation du Président de la République* (Mame, Cerf, Bayard, juin 2020) : réponse, par conséquent au Président Macron qui avait demandé aux responsables des cultes de lui exprimer leurs réflexions sur la crise sanitaire. Il a sans doute pris cette initiative, entre autres, pour redorer l'image de l'épiscopat qui a subi une nette décoloration ces derniers mois.

Bref, nous craignons que ses occupations parisiennes et nationales l'occupent tellement (le Père Thierry Magnin, porte-parole de CEF, a annoncé il y a peu sa décision de renoncer à sa charge pour « quitter un tourbillon qui n'en finit jamais »), qu'il considère comme très marginal le règlement de ces brebis considérées elles-mêmes comme les plus marginales qui soient.

**Louis Renaudin :** Vous pensez qu'ils vous considèrent comme des catholiques de seconde zone ?

**Clotilde Remy :** Je n'ai pas dit ça. Mais des amis parisiens nous ont rapporté une conversation qu'ils avaient eue durant l'hiver 2007/2008, après la parution du motu proprio *Summorum Pontificum*, à la chapelle ND du Lys, où est célébrée la messe traditionnelle, à propos de la demande qu'ils avaient faite d'une messe dominicale à Saint-Clotilde, dont le curé était alors l'abbé Matthieu Rougé, aujourd'hui évêque de Nanterre. Mgr de Moulins-Beaufort leur a répondu textuellement : « Moi vivant, il n'y aura pas de messe extraordinaire à Sainte Clotilde le dimanche ! Arrêtez donc de harceler Matthieu \* ! » Certes, cela se passait dans un contexte particulier, celui du Paris de l'époque, où la théorie en vogue à l'archevêché était qu'il y avait suffisamment de messes traditionnelles dans la capitale, mais la réaction de l'évêque auxiliaire ressemblait à un cri du cœur.

**Louis Renaudin :** Vous êtes donc dans l'expectative.

**Clotilde Remy :** Oui, nous attendons et nous prions, un peu surpris du délai qui s'allonge. Car le problème ne semble pourtant pas très compliqué à résoudre. Il s'agit uniquement de faire passer le rythme des messes traditionnelles d'une par mois, à une tous les dimanches. On a pour ce faire le lieu, l'église, Saint Jeanne d'Arc. Les prêtres qui assurent la messe sont tout disposés à dire cette messe tous les dimanches. Alors ? Alors, nous prions et nous attendons.

\* Le Père Matthieu Rougé à l'époque curé de Sainte-Clotilde à Paris et aujourd'hui évêque de Nanterre.